

◆ CONDITIONS D'ADMISSION

> En formation initiale

L'accès à la spécialité est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou équivalent. Il est également subordonné à de solides connaissances en droit privé (Droit commercial, droit civil : sûretés, contrats spéciaux, droit des obligations, régimes matrimoniaux, techniques contractuelles, droit fiscal de l'entreprise, comptabilité et gestion financière).

> En formation continue

Contactez le Service de Formation continue pour toute demande de V.A.P.

21 rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg
03 68 85 49 20
sfc-contact@unistra.fr

◆ CANDIDATURES

Les candidatures s'effectueront uniquement par voie électronique sur le site internet de la Faculté de droit (<http://droit.unistra.fr/>) entre le **1er avril et le 5 juin 2015**.

L'ensemble des pièces à fournir et renseignements utiles sera communiqué lors de l'inscription.

L'examen des candidatures se fait sur dossier au cours du mois de juin.

Publication de la liste des admis durant la première quinzaine du mois de juillet.

◆ RENSEIGNEMENTS

Service des Masters

Céline LOBLEAU

03 68 85 82 12

celine.lobleau@unistra.fr

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

1 place d'Athènes - B.P. 66

67045 Strasbourg cedex

2015 - 2016

Master 2 DROIT

> Mention

Droit des Affaires

> Spécialité

JURISTE ET CONSEIL D'ENTREPRISE



<http://droit.unistra.fr/>



◆ PRESENTATION

Il s'agit d'une formation généraliste en droit des affaires, qui s'adresse principalement à des étudiants souhaitant exercer les professions d'avocat et de juriste d'entreprise.

Elle vise à doter les étudiants d'une bonne maîtrise de la fiscalité des affaires, du droit des sociétés, des techniques contractuelles et sociales et des grands principes comptables et d'analyse financière, de manière à leur permettre d'apprécier les interactions entre ces ensembles, comprendre les montages complexes du droit des affaires, savoir les construire et les présenter, intégrer tous ces paramètres et rédiger des consultations sur des domaines complexes, rédiger des contrats et analyser des conventions de droit des affaires. Les séminaires d'une durée d'une ou deux journées sont réalisés sous forme d'étude de cas; ce sont en majorité des professionnels qui interviennent.

Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, suivre, parallèlement au master, un complément de formation dans un diplôme d'université (Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise - DJCE, voir <http://djce-strasbourg.fr/>) distinct du Master et proposant des cas pratiques de synthèse.

L'étude des langues occupe une place importante dans la mesure où les professions de juriste d'affaires comportent une dimension internationale essentielle.

◆ DEBOUCHES

Les principales professions visées sont celles de juriste d'entreprise, d'avocat d'affaires et d'enseignant-chercheur.

◆ RESPONSABLE DE LA FORMATION

Jean-Patrice STORCK

Professeur des universités

◆ CALENDRIER

Les enseignements débutent début septembre et s'achèvent à la fin du mois de juin. Un stage de deux mois a lieu d'avril à mai.

◆ PROGRAMME

SEMESTRE 3 (30 ECTS)

UE 1 Fondamentale (18 ECTS)

- Comptabilité (Comptabilité générale, des sociétés, diagnostic financier, analyse financière) 60h.
- Droit des sociétés (Formes sociales, choix de la forme sociale, les dirigeants) 30h.
- Droit fiscal (Introduction et mise à niveau, contrôle fiscal, contentieux fiscal) 30h.

UE 2 Fondamentale (12 ECTS)

- Droit social (Réussir la conclusion d'un contrat de travail, modification du contrat de travail ou des conditions de travail, gestion du temps de travail, la représentation du personnel, gestion du personnel à l'international) 30h.
- Techniques contractuelles (Négociation et conclusion de contrat, le prix - les parties - le territoire - la durée - l'opération, la clause de réserve de propriété - risques et transfert de propriété, l'exécution du contrat) 30h.

SEMESTRE 4 (30 ECTS)

UE 1 Fondamentale (18 ECTS)

- Droit des sociétés (Les associés, financement de l'activité, restructurations) 30h.
- Droit fiscal (Droit fiscal et CEDH, fiscalité personnelle et sociétés civiles, taxe professionnelle, fiscalité personnelle, options fiscales pour l'immobilier d'entreprise, droit fiscal comparé) 30h.
- Droit social (Epargne salariale, gestion du personnel dans les groupes de sociétés, licenciement pour motif personnel, économique, gestion des transactions) 30h.
- Techniques contractuelles (Les obligations du créancier de somme d'argent, cession d'obligation, l'extinction du contrat, aménagements contractuels de l'exécution du contrat, conventions relatives au règlement des litiges) 30h.

UE 2 Langue (6 ECTS) 24h

UE 3 Stage ou mémoire (6 ECTS)